



RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 OCTOBRE 2018**

Le Conseil d'Administration a approuvé (24 Voix Pour, 0 Voix Contre et 8 Abstentions) les grandes masses du budget initial 2019.

Le projet présenté a pour but, sur la base de l'examen des besoins formulés dans le cadre des dialogues de gestion conduits depuis le printemps avec les composantes et les services support, d'afficher les priorités et les orientations stratégiques afin de préparer le budget 2019, l'équilibre budgétaire n'étant pas encore assuré à ce jour. Cette présentation et ce vote font suite au débat d'orientation budgétaire présenté au CA du 6 juillet.

Les prévisions de recette de fonctionnement sont les suivantes :

- Subvention pour charge de service public : 77 128 284 € (Idem que le montant présenté au DOB sauf un ajustement à la baisse de 72 726 € correspondant au transfert progressif des doctorants contractuels (2) de l'ENS désormais directement financés par l'ENS)
- droits d'inscription : 2 070 000 € (en baisse par rapport aux prévisions de DOB où nous attendions 800 étudiants de plus à la rentrée. Finalement nous n'en n'avons constaté que 113 supplémentaires)
- formation continue et droits propres : 1 780 734 € (les droits du DEFLE sont en progression, suppression des droits sport et culture et FSDIE, légère augmentation de la formation continue)
- taxe d'apprentissage : prévision à la baisse pour l'établissement (88 000 € soit environ 50% de l'exécuté 2018)
- participation du CFA aux recettes de l'établissement : 126 566 €, en nette augmentation, pour tenir compte du nouveau modèle économique du CFA.
- antenne d'Agen : subvention en baisse de 30 000 € (passage de 78 000 à 37 000 e en 3 ans)
- contribution vie étudiante et de campus : Idem prévision du DOB soit 615 000 €
- frais de gestion sur les prestations et les contrats de recherche : délégation dès le budget initial (en augmentation de 105 566 €)

Concernant les prévisions de dépenses de fonctionnement, elles s'établissent pour l'enveloppe personnel à 75 879 438 € hors recherche. L'augmentation par rapport au Budget initial 2018 est de 1 515 073 €. Cette hausse est à mettre en parallèle de la hausse de la SCSP de 1 159 463 €. Les principaux postes de dépense sont les suivants :

- Titulaires Enseignants : 42 658 663 € (41 801 999 € au BI)
- Titulaires Biats : 16 017 074 € (15 654 463 € au BI)
- Contractuels Biats : 4 265 146 € (3 999 407 € au BI)
- Contractuels Enseignants : 1 358 105 € (1 482 311 € au BI)
- ATER : 847 754 € (1 035 716 € au BI)
- PAST : 1 269 684 € (1 279 752 € au BI)
- Heures complémentaires : 3 861 825 € (3 476 325 € au BI)

Par rapport à la projection du DOB, l'estimation de l'enveloppe « Personnel » s'est alourdie de 600 610 € dont 563 232 € pour les titulaires enseignants, en raison notamment de l'utilisation des

moyens ORE (Orientation Réussite Etudiante) supplémentaires et de la variation du « solde migratoire » (ensemble des évènements individuels ayant un impact sur le nombre d'ETP, tel que les détachements, mutations, variation des temps partiels ...).

Malgré la hausse du potentiel enseignant, les HCC augmentent également, conséquence de la mise en place des nouveaux dispositifs « parcours adaptés », de la diminution des CDD enseignants ainsi que de l'augmentation des Modulations de service (directeurs des études, CRCT recherche).

Le reste des dépenses de fonctionnement s'établissent à 7 954 483 € hors opérations fléchées et budgets annexes. Les principales prévisions sont les suivantes :

- L'enveloppe Recherche s'élève à 817 457 € (contre 660 257 € votés au moment des grandes masses 2018) soit une augmentation de 157 200 €
- L'enveloppe Formation s'élève à 427 845€ (contre 374 457,50 € au moment des grandes masses 2018) soit une augmentation de 53 387,50 € (auxquels s'ajoutent 18 000 pour les fonds documentaires et une augmentation de 25 000 euros pour le fonds de soutien à la pédagogie)
- Désamiantage d'une partie des fonds documentaires de la BU : 140 000 €
- Augmentation des prestations sport et culture liées au financement CVEC : 117 000 €
- Augmentation des cotisations SIUAPS et SIUMPS liées au financement CVEC (montant total estimé à 197 000 €)
- Nouveau Modèle plus vertueux du SIGDU « l'eau paie l'eau » avec création d'une facturation relative aux charges communes Voieries-Eclairage-Espaces Verts et en parallèle la diminution de la facture d'eau des partenaires et donc d'UBM : + 73 951 €
- Achats documentaires et ressources numériques : + 35 000 €
- Financement d'un agent de sécurité incendie supplémentaire à la BU (prise en charge à 50% par UBM et 50% par l'UB) : + 35 000 € pour l'établissement

Concernant la prévision de dépenses d'investissement, elle intègre les conclusions du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière. Beaucoup de nouvelles opérations (exemples : rénovation amphithéâtres Papy / Lefèvre : 380 000 €, réfection de l'étanchéité de toiture du bâtiment IUT 1 : 700 000 € et remplacement des Centrales de Traitement d'Air Amphis Cirot et Renouard : 180 000 €) sont ainsi comptabilisées pour un montant de 1 785 000 euros (ainsi qu'une augmentation de 215 000 euros des coûts de financement de trois opérations – rénovation des amphis C200 et 1 et 2, aménagement du hall de l'administration) gageant d'autant le FDR car aucune d'entre elles n'est à ce jour financée.

En conclusion, il est important de souligner que la confrontation entre l'augmentation des recettes de fonctionnement et l'augmentation des dépenses de fonctionnement ne permet pas de dégager l'excédent affiché au DOB (200 000 euros) pour abonder le FDR. Les grandes masses affichent un nouvel objectif d'un excédent de 60 000 € (le désamiantage des fonds documentaires de la BU pour 140 000 € étant considéré comme une opération exceptionnelle et non récurrente). Malgré cela, la recherche de l'équilibre de fonctionnement nécessitera des arbitrages et les projections de masse salariale devront être affinées au moment de la consolidation du BI. Si malgré tout, l'équilibre n'est toujours pas atteint, des opérations de fonctionnement seront décalées ultérieurement.

👉 Le Conseil d'Administration a fixé, à l'unanimité, les montants des enveloppes formation et recherche du budget 2019.

Dans un contexte de préparation budgétaire particulièrement contraint, il est proposé de réaliser un effort particulier sur les enveloppes allouées à la formation et à la recherche.

Sur le volet Recherche, l'établissement propose un abondement qui se distingue en 2 actions :

- Le rétablissement dès le BI 2019 des 67 000 € mis en réserve sur l'enveloppe recherche au BI 2018
- L'ouverture de 100 000 € de crédits supplémentaires pour financer deux nouveaux programmes scientifiques : les projets Emergence et les équipes projets.

Sur le volet Formation, l'établissement fait également 2 choix prioritaires :

- Déléguer une enveloppe supplémentaire de 26 900 € par rapport à celle déléguée pour les 3 UFR au titre du modèle pour le BI 2018
- Abonder de 25 000 € le Fonds de Soutien à la Pédagogie qui s'établira à 75 000 euros.

Enveloppe Recherche

L'enveloppe cible du budget de la recherche est maintenue au niveau de 2017 sur ce nouveau périmètre à 817 457 euros (660 257 euros en 2018 dont 10% de crédits mis en réserve au BI 2018) :

- L'enveloppe dédiée aux dotations des équipes est maintenue à 455 200 euros ;
- Le budget de la PSE est fixé à 122 500 euros ;
- La dotation dédiée aux moyens mutualisés (Ecole doctorale, PUB, Direction de la Recherche) s'établit à 139 757 euros.
- Une enveloppe complémentaire de 100 000 € destinée à financer les Equipes Projets et les projets Emergence.

En application des dispositions de la loi ESR, il appartient à la Commission Recherche du Conseil Académique de procéder à la ventilation de l'enveloppe des unités de recherche.

Enveloppe Formation UFR

L'établissement met en œuvre pour la troisième année le principe d'une dotation globalisée (DGF + ressources propres) confiée à la direction de l'UFR qui se voit confirmée dans sa responsabilité de répartition des enveloppes.

Le montant des moyens alloués par l'établissement au titre du modèle est maintenu dès le BI 2019 au niveau de l'enveloppe cible de l'exercice 2018, soit 269 000 euros auxquels s'ajoutent 21 000 euros pour les arbitrages.

Pour cet exercice 2019, une enveloppe de 18 000 €, calée sur l'observation des montants délégués au fil de l'eau par les UFR sur les dépenses documentaires, sera prélevée à la source au titre de la contribution des UFR aux dépenses du SCD.

Les ressources propres sont évaluées à 155 845 € (89 253 € au BI 2018).

L'enveloppe 2019 des 3 UFR est arrêtée à 445 845 € (400 000 euros au BI 2018). Cette enveloppe est ramenée à 427 845 € déduction faite des moyens transférés au SCD.

En application des dispositions de la loi ESR, il appartient à la Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique de procéder à la ventilation de l'enveloppe des 3 UFR.

↳ Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité une remise pour la mise à disposition de nos locaux.

Il s'agit d'une remise de 50% faite pour la location de nos locaux à Bordeaux INP lors de leur journée de rentrée le 13 septembre.

↳ **Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité deux attributions de marché.**

En vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration à la Présidente de l'Université Bordeaux Montaigne, les marchés publics sont exécutoires de plein droit pour les marchés à bons de commande et pour ceux dont l'engagement juridique est inférieur aux seuils Hors Taxes de 300 000 euros pour les fournitures courantes et services et de 1 000 000 d'euros pour les travaux.

Depuis le dernier conseil d'administration, le pôle achat a notifié deux marchés dépassant ce seuil :

-Marché d'exploitation de chauffage de type MTI des bâtiments de l'université Bordeaux Montaigne. Il s'agit d'un marché de services forfaitaire, avec une tranche ferme du 01/10/19 au 30/09/20 et une tranche optionnelle du 01/10/19 au 30/09/20. La température contractuelle de base (imposée par l'Université) est de :

- 19°C (+1°C/-°C), entre 8h et 19h, du lundi au samedi matin (12h) ;
- 14 à 15°C aux autres horaires et le dimanche ;
- 16°C pour les amphithéâtres, hors période d'occupation ;
- 15°C pour les circulations et escaliers.

Ce marché est prévu sur une durée courte car c'est ensuite l'opération campus qui devrait prendre le relais pendant les travaux. Par ailleurs, après réhabilitation des bâtiments, il est prévu de demander une température réelle de 19 ° dans les salles de cours et 21° dans les bureaux.

-acquisition d'un microscope électronique à balayage financé par le LABEX et le projet Région Johnston Vieillard.

↳ **Le Conseil d'Administration a adopté, à l'unanimité, la modification des plans de provision du SIGDU.**

Le SIGDU a trois plans de provision. Ces modifications, votées par le CA du SIGDU le 10 octobre 2018 portent sur :

- le transfert de 50 000 euros du plan de provision « gros entretiens et réparations Forages » vers le plan de provision « gros entretiens et réparations Canalisations » ;
- l'alimentation de 30 000 euros sur le plan de provision « gros entretiens Espaces communs ».

↳ **Le Conseil d'Administration a approuvé, à l'unanimité, une sortie d'inventaire relative à un vol de matériel informatique non amorti.**

↳ **Le Conseil d'Administration a été informé de la signature d'une nouvelle convention de coopération internationale avec l'université catholique d'Uruguay (Uruguay) et d'une convention portant création d'un double diplôme avec l'université de Cordoue (Espagne) en LLCER espagnol.**

↳ **Le Conseil d'Administration a été informé de sorties d'inventaires concernant du matériel informatique.**